



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LE CREAT REMERCIE LES CHASSEURS DE DÉCHETS SAUVAGES !

Le 9 novembre 2017 – Alors que la neige s'installe et vient dissimuler les déchets encore présents en nature, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) dresse le bilan de la 4^e édition du concours *La chasse aux déchets sauvages* qui s'est déroulé du 1^{er} au 31 octobre 2017.

Encore une fois, le CREAT est satisfait de cette édition en raison de sa visibilité, près de 7 000 vues sur Facebook! La mission première du concours étant de sensibiliser et de mobiliser la population face à la problématique des déchets en milieu naturel, nous pouvons donc conclure à un franc succès. À cet égard, le CREAT remercie chaleureusement les médias locaux pour leur soutien, notamment la station Capitale Rock et Simplement plein air, partenaires de cette édition, ainsi que tous ceux et celles qui ont distribué les dépliants ou partagé les informations sur ce concours.

Rappelons que le concours vise également à récompenser les personnes qui posent des gestes afin de lutter et de dénoncer la problématique des déchets en milieu naturel, et ce grâce à ses trois volets:

- la prévention : les gestes à poser afin de réduire à la source la production de déchets lors de ses sorties;
- la mobilisation : le ramassage de déchets épars retrouvés en nature ;
- la localisation : le repérage de dépotoirs sauvages dans la région.

Encore une fois, le CREAT a été impressionné par les témoignages recueillis grâce à ce concours : une enseignante a sensibilisé ses élèves sur l'impact des déchets sur la faune, un groupe de pêcheur a organisé un nettoyage de berges, des bénévoles s'occupent à l'année de sentiers de randonnées de la région, ou encore des gens qui ont posé de simples gestes tels que le fait de ramasser ses cartouches et douilles lors de la chasse ou d'utiliser des contenants réutilisables pour les repas en nature. Le CREAT tient aussi à remercier les généreux commanditaires qui ont cru en la cause en offrant de nombreux prix :

- Un forfait au choix au Parc national d'Aigüebelle : une nuitée en tente huttopia et une location de canot, ou une nuitée en camp rustique et location de raquettes, une valeur de 200\$ \$
- Un forfait annuel familial pour la ZEC Restigo, d'une valeur de 200 \$;
- Plusieurs laissez-passer gratuits pour le Refuge Pageau;
- Deux paniers cadeau de produits locaux d'une valeur de 25 \$ chacun de la Maison Dumulon;
- Des locations d'embarcation d'une heure à Vélo Cité sur le lac;
- Deux sacs à dos pratiques pour le plein air, une gracieuseté de Ski Vélo Plein air de Val-d'Or;
- Un certificat cadeau en magasin chez B.C Sport Écotone Amos.

La problématique des déchets en milieu naturel est inacceptable, surtout en considérant que les MRC de la région offrent tous les services nécessaires aux citoyens pour se débarrasser de leurs déchets, de leurs encombrants et de leurs résidus de construction, rénovation et démolition. Que ce soit la collecte sur demande, la collecte annuelle ou semi-annuelle, des points de dépôts et des écocentres, il suffit de contacter sa MRC ou municipalité pour connaître les services disponibles. Il n'y a donc aucune raison de retrouver ces déchets en forêt.



Pour information : Sophie Laliberté
Chargée de projets du CREAT
Tél. : 819 762-5770
www.creat08.ca